



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Ottawa, le 28 février 2022

L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C3
ministre-minister@ec.gc.ca

Objet : Opposition au projet Bay du Nord

Monsieur,

Le 6 mars prochain, en votre qualité de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, vous devrez prendre une importante décision quant au projet de forage pétrolier Bay du Nord (BdN). Nous vous implorons de prendre la bonne décision et de rejeter ce projet.

Les raisons sont simples. D'abord, le projet BdN ne peut être réconcilié avec le besoin urgent et d'importance critique de réduire immédiatement et radicalement les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada et dans le monde. Votre gouvernement s'y est d'ailleurs engagé et les émissions liées à la production des quelque 300 millions de barils de pétrole prévus par le projet ne permettront certainement pas d'atteindre votre objectif de réduction des GES de 40 à 45 % d'ici 2030. De plus, comme vous le savez certainement, l'Agence internationale de l'énergie a conclu dans un rapport historique publié l'année dernière, qu'aucune nouvelle exploitation de pétrole, de gaz ou de charbon n'était possible si l'on voulait que le monde atteigne la carboneutralité d'ici 2050. Finalement, l'évaluation environnementale réalisée par l'Agence canadienne d'évaluation d'impacts a clairement identifié de nombreux effets environnementaux négatifs graves liés au projet, sans compter les risques d'éruption et de déversement.

Les crises du climat et de la biodiversité exigent que votre gouvernement prenne des mesures décisives, y compris la fermeture ordonnée et progressive de toute activité



pétrolière et gazière dans les zones extracôtières du Canada. Le monde est en train de s'éloigner des énergies fossiles et les investissements comme ceux de BdN n'ont pas d'avenir économique à long terme. Votre gouvernement doit travailler avec les gouvernements provinciaux et autochtones pour soutenir une transition juste pour les communautés et les travailleurs touchés par l'abandon des combustibles fossiles et cela passe par un investissement à long terme dans la construction de l'économie verte de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Bay du Nord doit être rejeté.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Kristina Michaud
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Changements climatiques

Monique Pauzé
Députée de Repentigny
Porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Environnement

Mario Simard
Député de Jonquière
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Ressources naturelles et d'Énergie